

PUBLICATION TRIMESTRIELLE - JUILLET | SEPTEMBRE 2020

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

Phylactère

LE MAGAZINE DU CJC



DOSSIER - LES MIGRATIONS

Franchir les frontières du préjugé

À LA (RE)DÉCOUVERTE DE L'ÉQUIPE COMMU-PÉDA- CJC
// CHEZ LES JOC, LE MONDE DE DEMAIN SE CONSTRUIT
AUJOURD'HUI // DÉCLIC: QUELLES PERSPECTIVES POUR
LE MONDE D'APRÈS ? // AU CŒUR DU SYNDICALISME
D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN - JEUNES CSC



Conseil
de la **Jeunesse**
Catholique

4

Focus CJC

À la (re)découverte de l'équipe
Commu-Péda.

12

Dossier

Les migrations.

27

Bons tuyaux

Formations, campagnes et outils
pédagogiques conseillés par la
rédaction.

6

Focus membres

Trois reportages au cœur des organisations
membres du CJC : JOC, Décllic en
PerspectivES et Jeunes CSC.

25

Parole aux membres

EGO-LOGIQUE, confinement et travail
identitaire // Sauce à part ça, tout va
bien - CJD // Comme un ballon, il faut
rebondir ! - Parc Parmentier.

PHYLACTÈRE - PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (CJC) -
25, rue des Drapiers - 1050 Ixelles - 02/2303283 - info@cjc.be - www.cjc.be - ÉDITEUR RESPONSABLE -
Joris Fakroune - COORDINATION - Estelle Namur - ÉQUIPE DE RÉDACTION - Joris Fakroune, Ludovic
Emmada, Émilie Quenon, Estelle Namur, Victor Valet - ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À LA RÉDACTION
DE CE NUMÉRO - Astrid Adam (Volontaire CJD), Lucie Desaubies (Ego-Logique), Violette Grégoire
(Ego-Logique), Alexandrie Vanderpoel (Parc Parmentier) - MISE EN PAGE - Urielle Coeman -
IMPRIMÉ par Media Process - Imprimé sur du papier recyclé.

À quand une politique migratoire européenne soucieuse du respect des droits humains ?

Cela fait cinq ans que le corps sans vie d'un enfant âgé de trois ans fuyant la guerre civile en Syrie a été retrouvé sur une plage de Turquie. Cette image insupportable, d'une violence inouïe, avait alors fait le tour du monde et soulevé de nombreuses réactions et témoignages. L'accord passé entre l'Union Européenne et la Turquie pour prendre en charge les migrants syriens revenait alors au-devant de la scène médiatique et diplomatique mais pour quels résultats ? Ce drame n'a ni endigué la crise migratoire, ni les préjugés grandissants à l'encontre des migrants.

Aujourd'hui encore, ce sont d'autres images choquantes qui nous viennent de Grèce, celles du camp de Moria. Ce camp de migrants et de réfugiés sur l'île de Lesbos est parti en fumée après qu'un incendie l'ait entièrement ravagé. Celui-ci accueillait 12.000 personnes dont 4000 enfants. Des enfants sans possibilité de se soigner, sans abris pour se protéger des nuits glaciales, sans certitude pour le lendemain, avec la faim au ventre, sans école, sans insouciance : laissés pour compte.

Si des pays membres de l'Union européenne ont ouvert leurs portes en 2015, et le font encore aujourd'hui, ou envoient de l'aide d'urgence pour soutenir ces hommes, femmes, jeunes et enfants, cela ne fait toujours pas l'unanimité sur le plan national, ni même au sein de l'Union. En effet, la prise en charge des demandeurs d'asile est de la responsabilité du pays d'entrée sur le territoire européen et cela a pour conséquence de générer le regroupement de demandeurs d'asile et de réfugiés sur les territoires de quelques pays comme la Grèce ou l'Italie. Cela fait de nombreuses années que

l'Union Européenne cherche à se doter d'un accord qui permettrait de rencontrer les droits humains et de satisfaire l'ensemble de ses états membres en matière de migration. Malheureusement, l'arrivée semble encore lointaine. Tout ceci sans oublier les conséquences souvent dramatiques impactant le quotidien des migrants présents en Belgique qui vivent des situations de grandes précarités.

Pourtant, il n'est pas trop tard pour se rappeler que l'histoire de l'humanité est jalonnée de migrations. Il est toujours temps de se souvenir que, dans la rencontre, l'accueil et le dialogue avec l'autre, des valeurs comme la solidarité et l'humanité peuvent trouver une formidable opportunité de s'exprimer. Et il est bon de se rappeler que la lutte contre les discriminations, pour l'égalité et l'inclusion sont nécessaires pour aborder les droits fondamentaux qui charpenteront une politique migratoire européenne soucieuse du respect des droits humains.

En toile de fond, se pose une question importante : comment réenchanter l'imaginaire collectif et mobiliser l'opinion publique ? C'est à cette question et à ces nombreux enjeux que le dossier du phylactère de cette rentrée vous propose de vous intéresser.

Bonne lecture !

*Joris Fakroune
Secrétaire Général CJC*

L'histoire de l'humanité est jalonnée de migrations...

À la (re)découverte de l'équipe Commu-Péda

Cette année, un vent de renouveau a soufflé sur l'équipe de Commu-Péda. En effet, après quelques départs, de nouvelles forces vives sont venues consolider l'équipe coordonnée par Séverine Wolfs, Adjointe Politique du CJC.

Les super-héros de la Péda

Depuis sa présentation dans le dernier Phylactère, l'équipe pédagogie s'est agrandie. En effet, Victor Valet, chargé de projets et relex, vient renforcer l'équipe dans le cadre du remplacement temporaire de Germain Cabot. Très vite, Victor est parti à la découverte des membres du CJC, a pris en mains le projet OJ.be et s'est plongé dans la relecture de dossiers pour le Soutien Projets Jeunes.

Dans les mois à venir, l'équipe travaillera sur l'accompagnement et le soutien individuel des membres, sur l'organisation de formations (Laby et Intelligence Collective) et sur la production et centralisation d'outils pédagogiques... Bref, elle vous réserve encore bien des surprises !

Des nouveautés pour l'équipe Communication

L'équipe Commu a aussi eu son lot de changements durant le confinement. En effet Vanessa Pitaels, qui était chargée de communication au sein du CJC depuis 2013, est partie vers de nouvelles aventures. En mai dernier, Estelle Namur a donc rejoint Urielle Coeman, chargée de communication créative et technique, pour renforcer l'équipe Communication. Malgré les challenges liés à une prise de fonction virtuelle en période de confinement, Estelle a très vite pu répondre aux besoins de communication liés à la crise COVID19. En effet, l'équipe Commu a créé une Newsletter « Feel Good », afin de mettre en avant les initiatives positives proposées par les membres durant le confinement, ainsi qu'une page Web dédiée aux bonnes pratiques et aux différents protocoles. Pour le CJC, il était important d'être au plus près de ses membres en cette période difficile, en les aiguillant dans la jungle de ces nouveaux protocoles.

Outre ces défis liés à la crise, l'équipe Commu jongle entre différents projets : la gestion des réseaux sociaux, les différentes newsletters et veilles médiatiques, l'organisation d'évènements, le soutien aux membres et aux autres équipes, le projet carte de vœux et bien sûr, le Phylactère.

Durant tout l'été, l'équipe Commu-Péda a travaillé à la refonte des formations LABY en proposant un nouveau programme pour l'année 2020-2021, de nouveaux noms et un nouveau visuel ! Ces formations ont pour but de guider ses organisations membres dans leur travail et dans une meilleure compréhension des spécificités du secteur jeunesse. Au menu ? Trois formations sectorielles - premiers pas, enjeux institutionnels et financements de projets -, trois formations techniques - emploi dans votre OJ, art de la négociation et art de la communication - et pour finir des formations à la demande comme la formation volontaire de gestion. Alors, qu'attendez-vous pour vous inscrire ?

Plus d'infos ?

www.cjc.be/-Formations-

Estelle Namur
CJC

Émilie

Signe astrologique : Sagittaire

Études : Histoire de l'art

Plat préféré : Préférence pour les plats libanais

Arrivée au CJC : Novembre 2019

Série du moment : Pose avec un coup de coeur pour le personnage de Blanca Evangelista joué par MJ Rodriguez

Projet favoris : Écrire des articles de fond et sur nos associations



Ludovic

Signe astrologique : Lion

Études : Master en traduction de l'anglais et du néerlandais

Plat préféré : Les ligouini e vongole

Arrivée au CJC : Septembre 2019

Livre préféré : Un obus dans le coeur de Wajdi Mouawad

Projets favoris : Écrire pour le Phylactère



Victor

Signe astrologique : Poisson

Études : Langues et littératures françaises et romanes

Plat préféré : Les pâtes à l'arrabiatta (mais souvent, mes instincts carnivores se réveillent et je pars sur l'entrecôte-frites)

Arrivée au CJC : Juin 2020

Livre préféré : Le voyage d'Anna Blume de Paul Auster

Projet en cours : Une collaboration avec Action Médias Jeunes pour une capsule vidéo

Urielle

Signe astrologique : Sagittaire

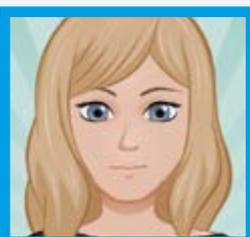
Études : Bachelier en communication

Plat préféré : Cheese burger frites de chez Tonton à Mons

Arrivée au CJC : Une première fois en décembre 2014 pour un remplacement et une deuxième fois en septembre 2016

Album du moment : Les Failles de Pomme

Projet en cours : La carte de vœux



Estelle

Signe astrologique : Lion

Études : Master en Animation socioculturelle et Education permanente

Plat préféré : Les pâtes aux scampis

Arrivée au CJC : Mai 2020

Livre préféré : Le passeur de Lois Lowry

Projet en cours : Mise à jour des réseaux sociaux



Chez les JOC, le monde de demain se construit aujourd'hui

Si la crise sanitaire a bouleversé les modes d'action des jeunes des JOC, leur voix ne s'est pas pour autant éteinte. Loin s'en faut. L'entrée progressive dans le «monde d'après», est l'occasion pour eux de réaffirmer leurs visions et leurs revendications, et de remettre certains de leurs combats au premier plan.

Réappropriation de l'espace public

Dans des villes presque exclusivement configurées par une logique marchande, les JOC ont décidé de se réapproprier les espaces publics. Depuis 2017, ils travaillent à y développer des lieux centrés sur des pratiques d'autogestion et de citoyenneté active. Plusieurs locaux ont été ouverts dans cet esprit, notamment à Liège (Cafétéria Collective Kali), à Namur (Le Chaudron), à Mons (Local Autogéré du Borinage) et plus récemment à Tournai (La Zomia).

Ces locaux sont indépendants et différents les uns des autres, mais tous sont des endroits qui sont ouverts aux jeunes et aux groupes qui veulent s'impliquer dans l'occupation et la gestion de l'espace public. Chaque implantation définit sa manière de fonctionner selon ses spécificités : modes d'occupation, prises de décisions, programmation d'activités, etc. Lieux de rencontre et de convivialité avant tout, un lien fort avec les valeurs des JOC y règne. Des événements variés y sont organisés : conférences, concerts, repas de soutien, ateliers créatifs, etc. Les JOC y accueillent aussi d'autres collectifs en recherche d'espace de travail. Le but est de rendre toutes les activités accessibles au plus grand nombre, notamment à travers la pratique du prix libre (chacun paye selon ses moyens) et un travail important sur l'inclusion. Les différentes formes de discrimination – sexisme, racisme, validisme, etc. – en sont donc formellement exclues.

L'occupation et la gestion de ces lieux demande de l'énergie et du temps, mais sont très formatrices pour les jeunes qui s'y impliquent. Ceux-ci y apprennent à porter un projet collectif, à prendre soin de leur environnement, à gérer une discussion, une activité, un conflit... Bref, le jeune s'y responsabilise. Pour les JOC, ces locaux permettent également de donner un nouvel ancrage physique aux groupes locaux, de renforcer les liens entre ceux-ci et de créer des liens avec les quartiers.

Lutte contre le validisme

L'inclusion de tous fait partie des valeurs portées par les JOC. À ce titre, ils s'engagent pour une société plus respectueuse et moins discriminatoire envers les personnes moins valides. C'est un combat que porte notamment Hugo, un militant très actif, impliqué dans les JOC Mons et autiste. Hugo a confronté le mouvement au fait que les oppressions sexistes et racistes dominaient le débat sur l'inclusion, parfois au point d'occulter d'autres discriminations importantes. Parmi celles-ci, il a remarqué que le validisme était alors complètement absent du discours inclusif des JOC.

Depuis ce constat, les JOC, accompagnés d'Hugo, ont entrepris un travail de sensibilisation sur la question du validisme. Hugo le définit en ces termes : « C'est un système de domination des personnes handicapées par les personnes valides et par les institutions. Les discriminations ne constituent que la partie la plus visible de ce système. Des hommes blancs, valides et riches génèrent les normes de notre société et les imposent à tous. La société infériorise et discrimine chaque personne qui s'écarte de cette norme, dont les moins valides. Le validisme, parce qu'il est intériorisé par les personnes qui le subissent, est aussi un système de contrôle mental. Lutter contre le validisme, c'est affirmer que c'est à la société de s'adapter aux personnes porteuses d'un handicap et pas l'inverse. C'est un combat qui se mène au bénéfice de tous, parce qu'on est tous confrontés au risque de se retrouver invalide au cours de sa vie. »

Dans une volonté de sensibilisation autour du validisme, Hugo donne des formations lors d'événements organisés par les JOC. Une première interview a été réalisée pour le journal « Organise-toi » et des capsules vidéo sont en cours de réalisation pour la rentrée.

Lutte contre la répression et les violences policières

Depuis la tragédie qui a conduit à la mort d'Adil – une infraction qui avait dégénéré en course poursuite débouchant sur la mort du jeune homme –, la gestion policière de l'espace public est de plus en plus contestée. Les jeunes des quartiers populaires subissent des contrôles abusifs en permanence, et cela dans un climat sécuritaire renforcé par les mesures de confinement. Les témoignages de violences policières se succèdent sur les réseaux sociaux et dans la presse. La tension est palpable.

Pour les JOC, ce constat n'est pas nouveau. À travers la campagne et le groupe Stop Répression, le mouvement dénonce les violences physiques et psychologiques imposées quotidiennement par certains policiers aux classes populaires, ainsi que le racisme manifesté à l'encontre de personnes issues de ces mêmes classes. Face à une forme de déni des autorités, le groupe Stop Répression a dernièrement mis en place une campagne de cop-watching afin de documenter ces situations. Sous le nom de #Chkemtapolice, elle invite les citoyens à avoir le réflexe de filmer les agents qui se comporteraient de manière problématique lors de leurs interventions, et ce afin de pouvoir prouver les situations d'abus.

Des visuels ont été créés et diffusés afin donner des conseils, récolter des preuves, faire des liens entre les cas individuels, diffuser les témoignages et révéler le problème au grand public. Avec #Chkemtapolice, le groupe Stop Répression espère également récolter différents récits pour « faire sortir cette violence de sa composante anecdotique et la faire émerger dans son contexte répressif plus large ».

Régularisation des sans papiers

Aujourd'hui, près de 150.000 sans-papiers sont privés des droits fondamentaux dans notre pays. Travaillant souvent sans contrat, bon nombre d'entre eux se sont retrouvés du jour au lendemain sans revenu et exposés à l'épidémie.

En réaction à l'absence totale de considération que les pouvoirs publics leur accordent, le groupe la Voix des Sans Papiers a décidé d'occuper un bâtiment dans la commune d'Ixelles à partir du 15 août 2020. Le but est d'y accueillir une vingtaine de femmes et une quinzaine d'enfants, dont des bébés. Depuis le début du confinement, comme beaucoup d'autres, ces familles étaient en situation de grande précarité. Elles vont maintenant pouvoir se reposer un peu, préparer les démarches administratives liées à leurs demandes de régularisation et penser à la rentrée des classes pour les enfants.

Ces familles se sont organisées et prennent des risques pour remédier à leurs situations, peu aidées par l'inaction des administrations. Il est urgent de trouver des solutions systémiques pour toutes ces personnes. C'est pourquoi les JOC soutiennent les revendications de la Coordination des Sans-papiers et réclament avec eux : la régularisation des sans-papiers, la fermeture des centres fermés, l'arrêt de la criminalisation des sans-papiers, l'accès aux soins médicaux et à l'éducation et enfin, l'application sans réserve des droits de l'enfant.

Victor Valet
CJC



Déclic : Quelles perspectivES pour le monde d'après ?

Le confinement et la crise actuelle n'ont épargné personne, en particulier les jeunes qui ont vu certains aspects de leur vie davantage impactés.

Le Coronavirus a également amené son lot de réflexions, notamment sur la société dans laquelle nous vivons et sur les perspectives pour le « monde d'après ».

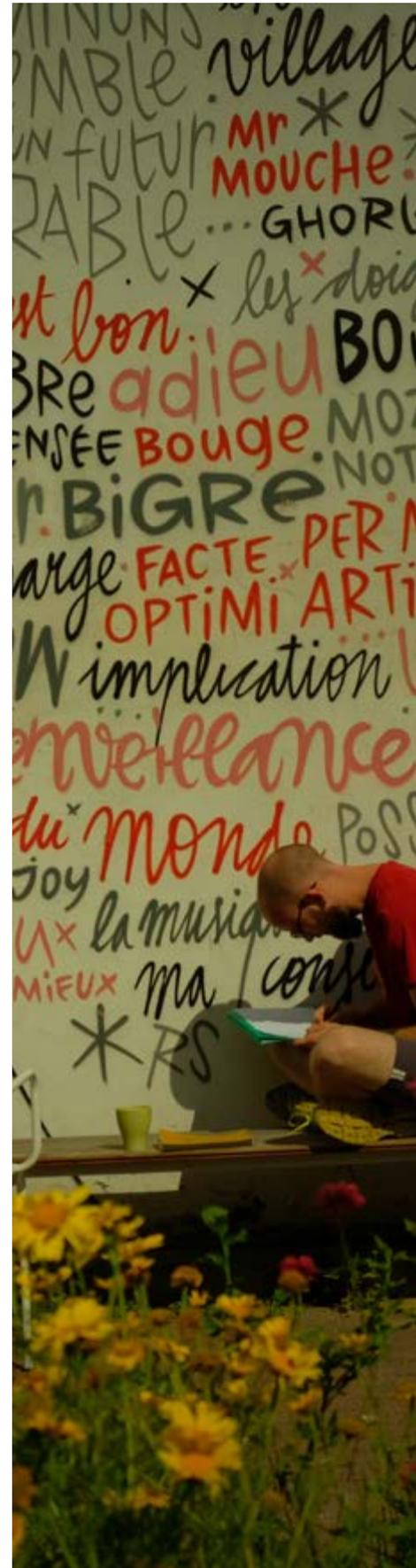
Parmi les associations membres du CJC, Déclic en PerspectivES occupe une place singulière dans la déconstruction du fonctionnement de notre société : l'économie sociale est pour l'association un modèle alternatif prometteur. La situation actuelle a-t-elle eu un impact sur la vision de l'association ? A-t-elle généré de nouvelles idées ? Et comment se situent les jeunes porteurs de projets accompagnés par Déclic par rapport à la crise ? Elise, coordinatrice chez Déclic, répond à nos questions...

Est-ce qu'aujourd'hui amener les jeunes à porter des projets inscrits dans les principes de l'économie sociale est une piste de solution pour construire une nouvelle société ?

La réponse est dans la question et c'est évidemment un grand oui ! Il est difficile de répondre en quelques mots à cette question, mais pour approfondir, nous vous recommandons la lecture de l'étude de la SAW-B « Les verrous économiques de la transition ».

L'économie sociale est un modèle économique qui se définit par ses valeurs : « finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ; autonomie de gestion ; processus de décision démocratique ; primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ».

Présenter et promouvoir l'économie sociale comme un levier de changement sociétal est une des missions de Déclic mais aussi un engagement militant qui prend naissance avant la crise actuelle et qui se voit renforcer aujourd'hui. En effet, le coronavirus, le confinement et la crise économique et sociale qui s'en suit nous montrent combien il est urgent de changer de paradigme et de proposer une réelle alternative au système économique existant, de permettre une relocalisation des activités, de favoriser une économie plus résiliente et respectueuse de l'environnement, de replacer l'intérêt collectif au premier plan et d'envisager le travailleur comme réel acteur de son entreprise. Il faudra également faire face aux conséquences de cette crise sur le marché de l'emploi. Par conséquent, offrir un espace - comme nous le faisons - de questionnement, de réflexion et de recherche de solutions, qui permet aux jeunes de devenir acteurs de la transition, et qui répond à la recherche de sens des jeunes travailleurs, est capital.



Enfin, le confinement a plus que jamais révélé les inégalités et confirmé la nécessité d'être plus solidaires, à l'écoute et interdépendants les uns des autres. La dimension collective que nous favorisons répond à ce besoin qui est d'autant plus criant aujourd'hui.

Quels sont les atouts de la dynamique collective de l'entrepreneuriat au regard de la crise actuelle ?

Les gestes barrières, les interdictions de rencontres collectives distordent le lien social et une certaine défiance collective naît de ces mesures (il ne s'agit pas là d'en critiquer la légitimité). La crise a été un révélateur des inégalités sociales. C'est pourquoi la dimension collective que nous favorisons apparaît comme d'autant plus vitale : le lien social et la solidarité sont primordiaux pour la survie. Favoriser l'interdépendance, le lien social, la confiance pour se rappeler que le collectif est une force devient donc plus que jamais nécessaire dans le contexte actuel. Il ne s'agit pas simplement de proclamer ce principe, mais bien de l'expérimenter, notamment au cours de nos programmes de formations (tout en respectant les gestes barrières) et dans la réalisation des projets : être à plusieurs dans un projet ou au sein du réseau des décliqué.e.s que nous avons constitué permet de se soutenir, de se comprendre, de s'aider, de se booster et surtout... de ne pas se sentir seul face aux enjeux actuels. Les espaces en ligne (Déclik en live) ou les formations en présentiel que nous proposons sont des espaces de rencontres et d'échanges qui favorisent le lien social et rappellent à tous à quel point se sentir entouré et soutenu est important, a fortiori pour construire un projet qui réponde à un enjeu sociétal !

La crise a-t-elle fait naître de nouvelles envies au sein de votre équipe ? Envisagez-vous vos projets actuels différemment ?

La crise nous a permis de conforter encore plus notre utilité et notre légitimité dans la transition. Nous pensons en effet qu'elle va générer de grands questionnements parmi les jeunes et il est important qu'ils puissent se tourner vers une organisation comme la nôtre. Nous avons profité du confinement pour repenser nos activités et programmes de formations, plusieurs nouveautés vont émerger dans les prochains mois. Nous souhaitons notamment devenir plus accessibles en allant à la rencontre des jeunes qui n'oseraient pas venir vers nous ou se sentent exclus parce qu'ils appartiennent à une minorité par exemple. Nous voulons aussi axer certains de nos programmes de formation sur les enjeux locaux d'une commune et partir des problématiques rencontrées par les

jeunes, dans leur propre environnement, pour leur permettre de se sentir en capacité d'agir concrètement sur cet environnement. Nous aussi nous relocalisons...

Quels retours avez-vous eu de la part des jeunes qui participent à vos événements ? Quelles sont leurs envies au regard de la crise ?

À la sortie de nos formations, nous sommes toujours éblouis par l'énergie du groupe. Les participants se sentent prêts et impatientes de se mettre en action pour entreprendre le changement. Ils rejoignent également la communauté de décliqué.e.s qui répond toujours présente pour soutenir d'autres porteurs de projets (en donnant un avis, testant une idée, partageant une information...). Pendant le confinement, nous avons organisé des rencontres en ligne afin de partager le parcours d'anciens décliqué.e.s et cela a créé un réel engouement pour oser se lancer, travailler son projet et participer à nos formations. Nous avons pu leur offrir un lieu inspirant avec des conseils concrets pour avancer dans leur réflexion.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui souhaitent agir mais qui se sentent démunis ?

Ne pas hésiter à en parler autour de soi, se retrouver entre personnes qui se posent les mêmes questions pour ne pas se sentir seul et isolé, lire des articles inspirants, suivre les groupes Facebook qui mettent en lumière des alternatives inspirantes qui redonnent de l'espoir (vous trouverez des références sur notre site ou notre page Facebook), se renseigner sur les rencontres organisées avec des porteurs de projets qui ont osé et se sont lancés (nous en organisons régulièrement, vous pouvez suivre notre page), et s'inscrire à l'un de nos programmes !

Quelles sont vos actualités en ce début d'année ?

Nous avons organisé une Ruche à Bruxelles les 28, 29 et 30 août et les 11, 12 et 13 septembre. Une tournée des possibles aura lieu les 25, 26 et 27 septembre. Nous participons à un événement organisé par Transe-en-danse asbl sur la thématique du partage et des échanges interculturels. La Ruche de Liège aura lieu les 13, 14 et 15 novembre et les 4, 5 et 6 décembre. Les inscriptions sont ouvertes !

*Propos d'Elise François recueillis par Émilie Quenon
CJC*



Focus membres - Jeunes CSC

Au cœur du syndicalisme d'aujourd'hui et de demain

Les Jeunes CSC, c'est quoi ? Une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, regroupant des jeunes militants de moins de 35 ans, des étudiants, des apprentis, des travailleurs et des demandeurs d'emploi. En bref, un syndicat pour les jeunes !

Que fait un syndicat pour les jeunes ?

La mission première d'un syndicat pour les jeunes est de défendre solidairement les jeunes et leur place dans la société, l'école et le travail.

Comment assumez-vous cette mission ?

Nous réfléchissons et agissons grâce à nos groupes de militants répartis dans toute la communauté française et reliés entre eux grâce à une structure démocratique, la Commission Wallonne et Bruxelloise des Jeunes (CWBJ).

Nous menons différents types d'actions. Il y a des permanences qui ont lieu chaque semaine pour conseiller, accompagner et défendre dans toutes les démarches du jeune : job étudiant, contrat d'apprentissage, stage étudiant, premier emploi, etc. Nous proposons également des séances d'information aux écoles afin d'informer et de conseiller sur les démarches à suivre à la sortie des études. Nous organisons des réunions chaque mois avec les militants pour réaliser de nouveaux projets. Des formations voient le jour dans les entreprises pour former et sensibiliser les travailleurs sur nos activités.

Nous menons des actions de mobilisation pour défendre la voix de la jeunesse sur la scène politique et dans la société de manière globale. Pour finir, des activités socio-culturelles sont proposées afin de favoriser des espaces d'échanges, de discussions et de débats.

Comment se définit le syndicalisme moderne chez les Jeunes CSC ?

Les Jeunes CSC développent des réflexions et des actions sur base de leur expérience de terrain. De nos jours, ce sont trop souvent les « experts détenant la vérité officielle » qui ont droit à la parole. Nous pensons différemment : le citoyen quel qu'il soit est un expert du vécu. En travaillant collectivement, sur base de nos expériences de vie, avec des moments de discussions, de réflexions et de débats, nous parvenons à construire un modèle de société cohérent et alternatif. Notre mission est de remettre les jeunes debout, en leur montrant qu'au-delà des solutions simplistes ou des discours défaitistes, il y a un monde à construire.



Focus campagne

Le temps est venu de nous rassembler ! Parce que demain commence maintenant, ici et ensemble, nous incitons les jeunes à exprimer, partager et lutter par le biais de revendications à l'aube de l'ère du post-covid19. Il n'est toujours pas recommandé de sortir battre le pavé mais si nous devons nous rassembler en manif, quel message voudrais-tu faire passer ?

Concrètement ?

Il s'agit de :

- DÉFENDRE les intérêts des jeunes auprès des décideurs : plus d'emploi pour les jeunes, une formation professionnelle de qualité, un statut clair pour les étudiants jobistes, les apprentis...
- Renforcer la SOLIDARITÉ : en Belgique, comme avec le reste du monde, nous pensons qu'il est essentiel de redévelopper des solidarités (entre les générations, entre les travailleurs, entre pays...)
- FORMER les jeunes à la participation citoyenne sur base des réalités qui les touchent au quotidien : formations à la communication (ateliers d'expression, théâtre, vidéo, photo, musique...) et sur différents thèmes : l'influence de l'Europe, la sécurité sociale, la citoyenneté... La formation est également un lieu où les jeunes sont sensibilisés aux valeurs et aux contraintes de l'action collective, ainsi qu'aux principes de démocratie et de solidarité.
- INFORMER ET CONSEILLER les jeunes sur leurs droits : réglementation des jobs d'étudiants, le contrôle de la recherche d'emploi, le premier contrat de travail, les études, les allocations, le contrat d'apprentissage...

A quoi sert un syndicat aujourd'hui ?

Contre les atteintes qui menacent les acquis des travailleurs, formuler des nouveaux droits pour les travailleurs d'aujourd'hui et pour ceux de demain, trouver le bon équilibre entre l'intérêt personnel et l'intérêt général, constituer un contre-pouvoir, être représentatif et démocratique : travailler par et pour ses membres.

Le syndicalisme dans les écoles, ça donne quoi ?

Chaque année, les permanents jeunes de toute la fédération Wallonie-Bruxelles sensibilisent des milliers d'étudiants sur tout le territoire. Diverses animations sont proposées à destination des écoles : des ateliers de préparation à un entretien d'embauche, un appui à la rédaction de CV et de lettre de motivation, des jeux sur la législation sociale et la concertation sociale, un soutien aux démarches liées à la fin des études ou à un premier job, des débats sur la sécurité sociale et l'utilité des syndicats, des animations sur les préjugés...

La mobilisation syndicale pendant la crise sanitaire ?

La crise sanitaire de coronavirus fait apparaître l'étendue des dégâts dans de nombreux domaines, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux. Les Jeunes CSC ne veulent pas passer à côté de l'occasion de se mobiliser et de construire ensemble l'après covid-19. Nous pensons que cette crise doit

pouvoir servir d'opportunité pour de nouvelles organisations collectives. Dans un contexte politique qui profite largement aux employeurs, nous souhaitons envoyer un signal fort : si cette période est inédite sous bien des aspects, elle révèle également ce dont nous étions déjà convaincus depuis longtemps : ce sont les travailleuses et les travailleurs qui font tourner le monde !

Quelle est votre vision du monde de demain pour les jeunes ?

« Notre modèle économique mène à des impasses sociales et environnementales. Nous devons repenser fondamentalement ce modèle basé sur la surconsommation de biens matériels et le faire évoluer vers un modèle qui remet l'humain et l'intérêt général au cœur du système, dans le respect du climat et de l'environnement. (...) Nous, Jeunes CSC, exigeons un modèle de société durable, basé sur la satisfaction de nos besoins matériels, qui tienne compte des ressources naturelles limitées de la planète. Un modèle où la croissance du PIB n'est plus nécessaire pour assurer la prospérité et le bonheur de tous. (...) Nous revendiquons : un salaire décent pour tous les travailleurs, qui leur permettent de vivre, un travail décent, qui respecte les conditions de travail des hommes et des femmes, une régulation de l'économie de marché, par les travailleurs. (...) Les Jeunes CSC veulent une véritable démocratie, où les citoyens, les travailleurs et les jeunes sont entendus. (...) Avec la dé-marchandisation de plusieurs pans de l'économie, nous prôtons une croissance des services publics. En matière de santé, de culture, d'enseignement, d'énergie ou de logement, les citoyens doivent avoir leur mot à dire. Un homme égale un vote. La logique marchande du profit doit s'effacer devant la logique citoyenne. (...) Il faut dès lors encourager toutes les initiatives d'éducation permanente, qui recréent du lien social et proposent des solutions adaptées aux contextes. (...) Notre système d'enseignement a perdu son rôle d'ascenseur social. En plus d'être inefficace, l'enseignement est tragiquement inégalitaire. Il faut promouvoir la mixité sociale à l'école par des mesures fortes. »

Extraits du dossier : 10 voies pour un autre modèle de société

Propos rapportés par Ludovic Emmada
CJC



Jeunes CSC
Chaussée de Haecht, 579
1030 Schaerbeek
www.jeunes-csc.be

Comment dépasser les stéréotypes sur les migrants et construire de véritables ponts vers la solidarité ?

L'équipe du Phylactère s'est penchée sur la question et se propose de faire le point, de nuancer les argumentaires et de donner la parole aux personnes de terrain et aux principaux concernés.

Au cours de ces dernières décennies, la criminalisation de la migration a provoqué une crise identitaire européenne, offrant aux pays européens l'opportunité d'une surprotection de leurs frontières. Une division entre un « nous » à protéger et un « eux » menaçant contraint aujourd'hui les nouveaux arrivants à prouver qu'ils méritent d'être accueillis sous peine de sanctions sévères et dramatiques. Aujourd'hui, à l'heure d'une consolidation des liens d'interdépendance, nos sociétés occidentales sont bien loin d'une « mobilité transfrontalière pour tous », droit fondamental garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Au-delà de la crise migratoire de 2015, l'imaginaire collectif, entretenu par les médias qui véhiculent des images de migrants affluant en masse sur des bateaux de fortune et le monde politique qui pointe la menace sur les frontières et les avoirs, envisage la question migratoire selon une seule perspective souvent partielle et partielle : celle des flux de personnes pauvres en provenance de pays lointains. Cet imaginaire évoque rarement la question de la migration entre Etats-membres de l'Union européenne, cette « mobilité européenne », et encore moins la question de l'émigration belge.

Ce dossier n'aurait pas été possible sans quelques balises. La première partie du dossier repense la question migratoire. L'ouvrage didactique de Jean-Michel Lafleur et d'Abdeslam Marfouk nous a offert une véritable boussole. Dans cet ouvrage, ils mettent en exergue les préjugés et les stéréotypes véhiculés par les médias et absorbés par l'opinion publique, les déconstruisent au travers de 21 questions que se posent les Belges sur les enjeux migratoires. La seconde partie du dossier met en lumière l'engagement des invisibles, les plateformes de soutien et les migrants eux-mêmes qui font preuve d'une résilience extraordinaire. En tant que fédération d'Organisations de Jeunesse, le CJC a également souhaité se pencher sur le quotidien des mineurs étrangers non accompagnés, certaines de nos organisations travaillent avec des jeunes Menas. L'Histoire de la Belgique, profondément marquée par de grandes vagues migratoires au lendemain de la deuxième Guerre mondiale, nous a conduit vers deux endroits symboliques : le Musée des Migrations et l'Envol des frontières.



Quelles différences entre un immigré, un émigré, un expatrié, un étranger ?

Selon la définition de l'ONU, sont immigrées toutes les personnes qui vivent dans un pays dans lequel elles ne sont pas nées, quelle que soit leur nationalité à la naissance ou leur nationalité actuelle. Sont émigrées ces mêmes personnes ; partant du point de vue du pays de départ. Cette définition fait l'objet d'interprétations diverses car elle vise des publics différents selon le critère retenu (lieu de naissance ou nationalité acquise ou non). Pour la Belgique, un immigré né à l'étranger et naturalisé belge sera comptabilisé dans la population immigrée mais pas étrangère, alors qu'un jeune issu de parents immigrés et né en Belgique, n'ayant pas la nationalité belge, sera pris en compte dans le calcul de la population étrangère. L'amalgame entre ces deux types de données fait souvent le jeu de certains dans le débat sur les migrations. Un immigré n'est pas forcément un étranger. Un immigré n'est pas nécessairement de nationalité étrangère : un enfant né de parents belges à l'étranger ou un immigré résidant en Belgique depuis cinq ans et obtenant la nationalité belge ne sera pas comptabilisé dans la population étrangère. Certains immigrés ne sont plus considérés comme tels par notre société. C'est le cas des expatriés. Les expats auraient un niveau d'études et de qualifications supérieur et seraient issus de classes sociales privilégiées. Cette hiérarchisation artificielle nous indique clairement que certains immigrés sont désirables et que d'autres ne le sont pas ; ce qui met en lumière toute la problématique migratoire en Europe et en Belgique.

Quelles différences entre un demandeur d'asile et un « sans-papier » ?

Certaines migrations sont contraintes et forcées, certaines situations poussent les individus à quitter leur pays et à chercher la protection auprès d'un pays d'accueil. Ces personnes sont des demandeurs d'asile, fuient leur pays et demandent la protection d'un autre état, telle que définie par la Convention de Genève de 1951. Cette demande d'asile est très complexe et très éprouvante. À l'issue de cette procédure, trois décisions peuvent tomber.

La demande est acceptée et le statut de réfugié est reconnu. La demande est « temporairement » acceptée et le demandeur d'asile obtient un titre de séjour provisoire.

La demande est considérée non fondée avec pour obligation de quitter le territoire. Le demandeur d'asile est alors considéré comme illégal, en situation irrégulière, sans papier, s'il reste sur le territoire.

En 2018, la Belgique a accueilli 23.443 demandeurs d'asile. Une petite moitié de ces demandeurs d'asile a obtenu la protection internationale : 39,8 % des demandeurs d'asile ont obtenu le statut de réfugié et 9,3 % ont obtenu un titre de séjour provisoire. La plupart de ces personnes étaient originaires de Syrie, de Palestine, d'Afghanistan et d'Irak, des régions où des conflits explosent encore aujourd'hui.

Vers une criminalisation intentionnelle de la migration ?

Les médias et certains politiques mettent souvent l'accent sur des « sans-papiers criminels » et exacerbent la peur d'une arrivée massive de migrants pour engranger des électeurs, quand ils n'entretiennent pas les nombreux amalgames issus d'une mauvaise interprétation des chiffres. Les « sans-papiers » sont devenus des criminels aux yeux de l'opinion publique. Des arguments sécuritaires, culturels et économiques sont souvent utilisés pour jeter le discrédit sur les migrants, mais lorsque l'on prend le temps de l'analyse, force est de constater qu'ils ne tiennent que dans les argumentaires politiques et médiatiques. Cette criminalisation, associée à une politique d'accueil sélective, légitimise la hiérarchisation des individus et bafoue le principe universel de l'égalité entre individus. La Convention de Genève promeut la protection de toute personne « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ». Les contrôles migratoires sur le territoire et l'augmentation du nombre de places dans les centres fermés conduisent à l'incarcération massive des sans-papiers et au retour forcé dans leur pays d'origine. Sans oublier les drames humains derrière la séparation des familles. Les conséquences de cette criminalisation et du statut de sans-papier sont désastreuses : peu d'accès aux soins de santé, au logement et une exploitation sur le marché du travail au noir. De plus, cette population

« invisible » n'est pas prise en compte dans les besoins de la population en services publics.



L'argument statistique

Des amalgames entre les flux et les stocks génèrent une crainte d'envahissement : les flux mesurent le nombre de personnes arrivant en provenance de l'extérieur du territoire belge. Les stocks mesurent le nombre total d'immigrés présents sur le territoire belge à un moment précis. Il est parfois délicat de faire la distinction entre volonté et nécessité. Ensuite, des amalgames entre les migrations volontaires et les migrations forcées polluent le débat. La migration humaine reste un phénomène mineur : 97% de la population continue de vivre dans son pays de naissance. De plus, le groupe majoritaire a tendance à surestimer le groupe minoritaire (perception tronquée) : selon le Registre National, la population immigrée établie en Belgique représente 16,1% de la population totale. Contrairement à ce que pensent beaucoup de belges, la population immigrée est principalement d'origine européenne (48%) et en second lieu africaine (25%). La Belgique n'est parfois qu'une escale sur un parcours migratoire : tous les immigrés

et demandeurs d'asile arrivant en Belgique n'ont pas l'intention d'y rester. Certains poursuivent leur chemin vers d'autres pays ou retournent chez eux volontairement ou après expulsion. Certains chiffres présentés sont donc temporaires. La Belgique n'est pas plus généreuse que d'autres États européens à l'égard des immigrés et des demandeurs d'asile. Selon les données du HCR, les pays en développement, États voisins des États en crise, accueillent près de 86% des réfugiés, alors que l'Europe ne prend en charge que 8%. De plus, une série de réformes a durci le traitement et la condition des étrangers installés légalement dans notre pays. En effet, il faut pouvoir justifier cinq ans consécutifs de résidence en Belgique (au lieu de trois) et prouver son intégration sociale et économique et la connaissance d'une des langues nationales. De plus, la loi sur le regroupement familial est l'une des plus sévères d'Europe et il est interdit d'accéder à l'aide sociale dans les trois premiers mois d'une arrivée sur notre sol.

La nationalité belge n'est pas offerte gracieusement à tous.

Le choix de l'indicateur influence notre perception : s'interroger sur ce que les chiffres représentent réellement devient aujourd'hui presque un devoir citoyen, surtout lorsqu'ils conduisent à une mésinformation et une distorsion de la réalité selon critère retenu pour la mesurer.

Les règles sont devenues moins souples depuis l'introduction de la loi en 2012. Beaucoup d'immigrés européens ne désirent pas l'obtenir car leur passeport leur confère des droits suffisants. Le débat sur la migration se focalise sur les hommes. Cette perception est en décalage avec la réalité statistique. Un immigré sur deux est une femme et le nombre de femmes émigrées est supérieur à celui des hommes dans de nombreux pays (en Belgique : 51,4%).

L'argument sécuritaire

La menace terroriste larvée sous les visages des migrants est souvent évoquée. Pourtant, certains immigrés et demandeurs d'asile fuient eux-mêmes les conflits armés et le terrorisme de leur pays. De plus, le terrorisme ne peut se résumer qu'à de simples facteurs étrangers. Ce genre de discours promeut la haine, le racisme, l'islamophobie et nie le statut de victime de ces personnes en fuite. Dans les discours haineux, l'homme

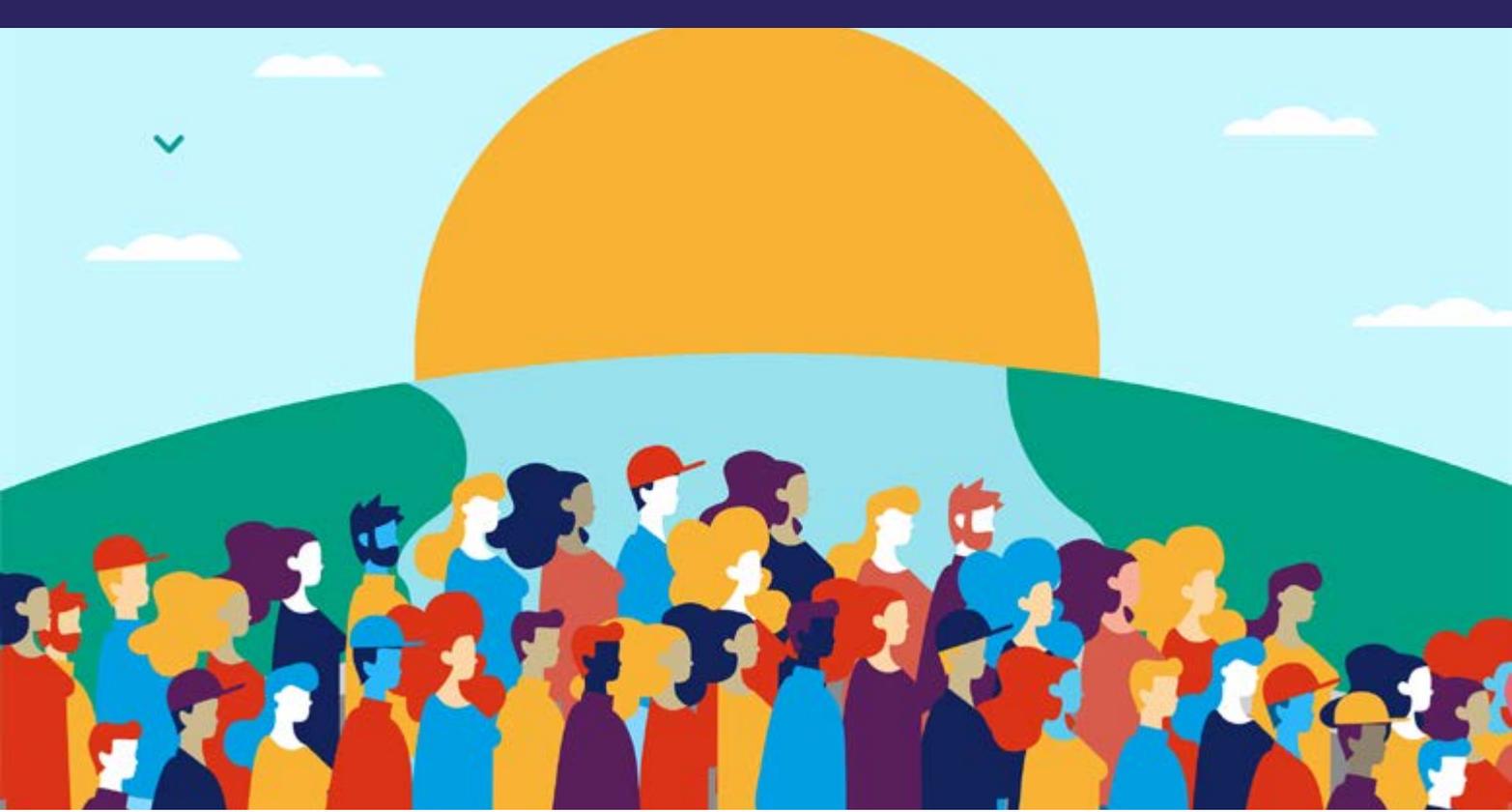
étranger est souvent un criminel. Ces discours s'appuient sur une série d'interprétations biaisées des statistiques carcérales. Alors pourquoi le stéréotype de l'immigré criminel persiste-t-il ? À cause de la sur-représentation des étrangers dans les statistiques carcérales belges, utilisées par les médias. Cependant, c'est bien l'utilisation frauduleuse des statistiques qui nourrit ce stéréotype entretenu. Il faut interpréter les statistiques judiciaires avec précaution, à la lumière de facteurs davantage liés au fait d'appartenir à une classe sociale plus vulnérable qu'à un groupe ethnique.

L'argument culturel

La question de la participation à la vie économique, sociale et politique se pose fréquemment. Cette participation implique un investissement de la part des immigrés : apprendre la langue du pays, les coutumes, les normes, les codes, etc.

Cette intégration à sens unique constitue à elle seule un premier obstacle au vivre-ensemble. L'opinion publique est parfois convaincue que le communautarisme est délibéré et en oublie que la discrimination au logement et à l'emploi et les inégalités du marché scolaire génèrent davantage de ghettoïsation.





Ces barrières au vivre-ensemble imposent aujourd'hui des responsabilités à la société d'accueil dans l'intégration des immigrés. Si cette intégration se veut réellement inclusive, elle doit donc être bilatérale et enjoindre la société à plus d'ouverture à la diversité. Et pourtant aujourd'hui, il existe en Belgique un parcours d'intégration obligatoire, contrainte imposée à une partie des immigrés et non à d'autres ; laissant penser qu'il existe des individus capables de s'intégrer naturellement et d'autres non. L'intégration des immigrés sur le marché du travail est une étape cruciale vers leur intégration sociale et culturelle. En 2015, le taux de chômage des travailleurs immigrés était largement supérieur à celui des travailleurs non-immigrés. Le faible niveau d'éducation et de qualification de certains immigrés, la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise à l'étranger, le niveau de compétences linguistiques et le nonaccès à certains emplois exigeant de posséder la nationalité belge peuvent expliquer ce taux. À ces facteurs, s'ajoute le phénomène de discrimination à l'emploi.

L'argument économique

Obtenir une aide sociale n'a que très peu d'impact dans le choix des immigrés de s'installer dans un pays en particulier. Les populations immigrées étant plus jeunes tendent à renflouer la population active plutôt que d'être un poids dans les dépenses de pension, un des plus gros budgets de la sécurité sociale. L'accès à l'emploi influe sur la capacité des immigrés à contribuer au financement de la sécurité sociale. Toute politique visant à en favoriser l'accès aura des effets bénéfiques sur leur contribution.

Certains pensent que les budgets consacrés à l'accueil des demandeurs d'asile sont utilisés au détriment des belges en situation précaire. Les autorités belges ont décidé de comptabiliser les dépenses liées à l'accueil des demandeurs d'asile en tant qu'aide publique au développement. Cette pratique est autorisée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et a pour conséquence de faire de la Belgique le principal bénéficiaire de son aide publique au développement.

La Belgique, uniquement une terre d'accueil ?

Bien que l'attention médiatique se porte quasi-exclusivement sur l'arrivée d'étrangers en Belgique, un nombre important de Belges émigrent chaque année. Selon les estimations des Nations Unies, le nombre d'émigrés belges est en forte croissance ces dernières années. Les raisons qui poussent des individus à quitter un pays en paix et prospère sont évidemment différentes de celles poussant des demandeurs d'asile syriens ou irakiens vers la Belgique aujourd'hui. Récemment, des chercheurs de la KUL ont également mis au jour dans un projet de recherche entre 2015 et 2019 une nouvelle motivation à l'émigration parmi les Belges : la discrimination. Pour certains jeunes belges d'origine étrangère, un sentiment de frustration se développe face aux barrières qu'ils rencontrent sur le marché du travail en raison de leur origine nationale, leur ethnicité ou leur religion.

Conclusion

Les images de bateaux en détresse véhiculées par les médias et utilisées par les politiques ont nourri l'imaginaire collectif européen, identifiant ces flux 'massifs' comme une menace à la sécurité et à la prospérité européenne. Lorsque l'on jette un regard plus nuancé et attentif aux chiffres, nous sommes contraints d'admettre que cette migration n'a que peu d'effet sur l'économie des États. Et lorsqu'elle en a, les conséquences sont plutôt positives. L'absence de nuance dans l'interprétation des données relatives à la migration conduit à nourrir la peur, voire la haine, de l'opinion publique et désenchantent l'imaginaire collectif. Franchir les frontières du préjugé et réenchanter l'imaginaire nous imposent un travail de vigilance démocratique quant à ce qu'on nous donne à penser. Il est de notre responsabilité à toutes et tous d'hâter une mobilisation citoyenne pour le changement. L'inconscient collectif a tendance à dépeindre la Belgique comme une passoire à l'immigration. C'est faux ! D'abord parce que notre pays délivre moins de permis de séjour que la moyenne des États membres de l'Union Européenne. Ensuite, parce que l'interprétation des chiffres n'est pas juste. Le calcul des nouveaux immigrés en Belgique devrait prendre en compte toutes les arrivées dont l'arrivée des belges nés à l'étranger et le retour de Belges à l'étranger, en y déduisant ceux qui quittent notre pays. Il faut cesser de croire que la Belgique n'est qu'une terre d'accueil, elle est tout autant une terre de départ. Garantir un droit fondamental comme celui de la libre circulation, c'est lui permettre de se faire valoir pour tous et dans n'importe quelle circonstance. N'oublions pas aussi que la présence de certaines communautés immigrées est historique et celles-ci sont intégrées depuis plus de 70 ans, lorsque la Belgique a encouragé l'arrivée de travailleurs issus du bassin méditerranéen au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Et donc, non, l'immigration n'est pas un phénomène récent ! Les grandes vagues d'immigration trouvent avant tout leurs sources dans l'ouverture des frontières européennes. Non, nous ne subissons pas une immigration continue de la misère ! Deux tiers

des immigrés arrivés en 2015 étaient des européens, et pourtant la crispation européenne a offert un focus exclusif sur l'arrivée « massive » de migrants Syriens. Les craintes identitaires ne sont pas fondées, elles recyclent de vieilles peurs. L'impact d'un groupe minoritaire sur le changement de cap d'une société est généralement très faible. Et bien sûr que tous ces immigrés veulent s'inscrire dans l'histoire de notre pays. Mais il est de notre responsabilité citoyenne de comprendre que l'intégration tant voulue par des parcours imposés à certains est semée d'embûches. C'est en envisageant le phénomène migratoire dans sa complexité que l'on parviendra à bousculer les mentalités et à favoriser une décriminalisation de tous ceux à qui l'on dit qu'ils n'ont pas le droit à une seconde chance sur le sol belge. Les autorités ont la possibilité de s'ouvrir à une politique de régularisation, favorisant une meilleure intégration des nouveaux arrivants. C'est en franchissant le cap, les barrières du préjugé, que nous parviendrons à nous mobiliser tous ensemble et à migrer, nous aussi, vers davantage de solidarité. Les nombreuses mobilisations à venir seront décisives et joueront un rôle crucial dans cet enjeu démocratique qu'est la migration.

Franchir les frontières du préjugé pour construire des ponts vers la solidarité et réenchanter l'imaginaire collectif.

Ludovic Emmada
CJC



La Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés

La Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés voit le jour en septembre 2015. À sa création, elle se définit comme un espace de rencontre et de coordination des initiatives individuelles et collectives relatives aux questions migratoires. En à peine cinq ans, la plateforme s'est transformée en véritable référence dans le milieu en assurant l'accueil des exilés, migrants, demandeurs d'asile, primo-arrivants et sans papiers. En plus de l'hébergement, il existe différents services au sein de la plateforme tels que le SISA (service d'information sociale et administrative), la distribution de vêtements et de kits hygiène, des cours de langues (français-néerlandais-anglais), le Cyber-Max, espace d'intégration digitale offrant la possibilité d'accéder à internet mais également de rédiger des CV, de rechercher un emploi... ainsi qu'une équipe de maraudes qui fait le tour du quartier Nord en passant, entre autres, par le Parc Maximilien et la Gare du Nord pour aller à la rencontre des migrants et demandeurs d'asile sans-abris, leur proposer un hébergement dans la mesure de la capacité d'accueil de l'association et les inviter à rencontrer les autres services de l'association mais également d'autres associations partenaires.

Propos vus de l'intérieur...

« J'étais diplômée en droit à l'ULB et je cherchais absolument à travailler en droit des étrangers à Bruxelles. Ne trouvant pas de boulot en lien avec mon master, je continuais à travailler à mon ancien job étudiant. J'ai alors entendu parler de la Sister's House, un hébergement pour les femmes migrantes, géré par des femmes pour la plupart bénévoles. J'y suis devenue bénévole en avril 2019 et j'y

ai découvert une réalité qu'on n'apprend pas dans les bouquins. Aller à la Sister's House est devenu presque addictif, j'avais hâte de retrouver cette ambiance, les filles, échanger, et souvent apprendre en silence. Je me sentais privilégiée de pouvoir passer mes soirées avec elles après le boulot, je passais du stress de l'Horeca à une bulle sereine, accueillante et bienveillante. Adriana Costa Santos, coordinatrice de l'hébergement, en parlerait sûrement bien mieux que moi, je n'y ai passé que deux mois. Seulement, chaque soirée réservant son lot de surprises, j'ai eu l'impression d'y être restée une éternité.

Un soir, une bénévole m'a expliqué que l'association avait un service juridique, j'ai alors postulé en mai 2019 pour devenir bénévole au sein de ce service. Ma formation a été très pratique. Je suivais les juristes du service et tendais l'oreille, j'évitais de prendre des notes pour éviter de vexer les bénéficiaires qui viennent parfois se confier et déposer leurs histoires. Je me voyais confier des tâches et des responsabilités grandissantes, de façon progressive. En décembre 2019, on me proposa un contrat en temps plein et depuis je me consacre entièrement à ce que j'aime : le conseil juridique et l'accompagnement social des migrants et demandeurs d'asile.

En collaboration avec des médecins de Médecins du Monde, des psychologues de Médecins Sans Frontières, différents services de la Croix-Rouge et surtout avec les différents pôles de la Plateforme, nous pouvons offrir un service quasi complet de soutien, de conseil et d'accompagnement de première ligne. Au sein du service juridique, nous accom-

pagnons les demandeurs d'asile à chaque étape de leur demande de protection internationale et servons également de pont entre les bénéficiaires et d'autres associations partenaires, des avocats, les autorités, etc. C'est un travail prenant émotionnellement, passionnant et enrichissant humainement. Je n'ai jamais fait d'aussi belles rencontres que depuis que je suis à la Plateforme. Notre quotidien est bien entendu rempli d'obstacles, de difficultés, d'incidents mais grâce à l'expérience et au sang-froid de chacun, chaque situation trouve une issue adéquate. C'est très satisfaisant et rassurant, pour nous et pour les bénéficiaires de nos services.

La crise sanitaire fut une épreuve supplémentaire à laquelle la Plateforme a dû faire face mais, habitués à la gestion de crises, les membres de l'association ont, selon moi, remarquablement assuré ces derniers mois. Encore aujourd'hui, chacun s'adapte pour assurer aux bénéficiaires une aide optimale. Je suis très heureuse d'avoir trouvé ce travail qui me ressemble et dont j'apprends énormément de choses. La bienveillance, l'humilité, la curiosité, l'écoute, la patience, autant d'aptitudes que j'ai acquises au fil de cette expérience. »

Propos de Farah Feguy, conseillère socio-juridique au sein du « SISA », rapportés par Estelle Namur

CJC



On n'enferme plus un enfant ?

En 2016, la Plateforme des Mineurs en Exil menait une campagne contre la détention des familles avec enfants. Son slogan : « On n'enferme pas un enfant ! ». En juin 2020, le rapport d'un colloque inter-associatif visant à questionner le fonctionnement de la politique migratoire belge exhortait à nouveau les autorités à mettre en place une politique qui donne une place centrale à l'intérêt supérieur de l'enfant - ceci impliquant de ne jamais détenir un enfant pour des raisons migratoires - et à investir dans la recherche d'alternatives à la détention. Force est de constater que la problématique de la détention de familles est restée entière, malgré les supposés garde-fous législatifs au niveau international, et avec toutes les conséquences néfastes que cela engendre.

Un problème « législatif » ?

Chaque année, en Belgique, des milliers de personnes étrangères qui n'ont commis aucun fait punissable (et qui n'en sont pas soupçonnées) sont placées dans des centres fermés. Alors que la détention administrative de personnes adultes n'est autorisée qu'exceptionnellement en vertu du droit européen, la Belgique utilise la détention administrative des adultes de façon structurelle et comme premier choix, sans vérification de sa nécessité, ni recours à des alternatives à la détention. Car c'est bien dans l'attente de leur expulsion ou du traitement de leur demande d'asile que ces personnes sont enfermées. Dans ces centres fermés, des enfants sont également détenus. Bien que cela soit une violation des droits de l'enfant selon la Convention internationale des droits de l'enfant, la législation belge autorise la détention de familles avec enfants.

Des conséquences désastreuses pour des résultats inefficaces

Concernant la détention d'enfants, il a déjà été démontré depuis de nombreuses années que ses conséquences sur la santé mentale et physique pouvaient être graves, et ce même si la détention est de courte durée et dans des conditions relativement humaines. Dans tous les cas, elle est dommageable pour les enfants. Ce sont des éléments sur lesquels s'accordent des spécialistes et des institutions internationales. Récemment, le Comité des droits de l'enfant a réaffirmé que « tout type de

détention d'enfants liée à l'immigration devrait être interdit par la loi et pleinement mis en œuvre dans la pratique ».

Les conséquences de la détention sur les adultes sont tout aussi problématiques : comment réfléchir au meilleur processus migratoire et envisager sereinement la suite de son parcours dans de telles conditions ? Les associations signataires du rapport – dont fait partie la Plateforme des Mineurs en Exil – mettent en évidence que pourchasser et enfermer des individus est contre-productif car cela accroît leur vulnérabilité, les cantonne dans la survie, les fait plonger plus profondément dans la clandestinité, ce qui les rend plus difficiles à joindre et vulnérables à l'exploitation.

« On n'enferme pas un enfant ! »

Les organisations ont dès lors réaffirmé que les enfants ne doivent jamais être détenus pour des raisons migratoires et elles ont souligné que les adultes doivent être protégés contre ce système de détention arbitraire (et illégal), la garantie du droit fondamental à la liberté ne pouvant pas être mise de côté. C'est pourquoi il est demandé aux politiques d'investir prioritairement dans la recherche d'alternatives à la détention – des solutions existent déjà dans d'autres pays européens¹ – et de construire une politique migratoire qui donne une place centrale à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Émilie Quenon
CJC



Plate-forme mineurs en exil

La Plateforme des Mineurs en Exil protège et accompagne des MENA - mineurs étrangers non accompagnés. La plateforme coordonne les professionnels qui travaillent avec des MENA et remplit notamment une mission de vigilance en proposant des améliorations législatives nécessaires à la garantie du respect des droits fondamentaux des mineurs étrangers.

¹ Voir le rapport « AU-DELÀ DU RETOUR » du Colloque inter-associatif organisé le 9 décembre 2019 au Parlement fédéral à Bruxelles.

Source : Au-delà du retour. À la recherche d'une politique digne et durable pour les personnes migrantes en séjour précaire ou irrégulier, Colloque inter-associatif organisé le 9 décembre 2019 au Parlement fédéral à Bruxelles

Le volontariat, promesse d'intégration positive et valorisante des nouveaux arrivants

Depuis mai 2014, la loi sur le volontariat autorise le volontariat des étrangers qui ont un titre de séjour ou bénéficient de l'aide matérielle dans le cadre d'une procédure de demande d'asile. La loi ne prévoit pas le volontariat des personnes sans-papiers. Tous les étrangers peuvent faire du volontariat en Belgique, pour autant qu'ils soient en ordre de séjour sur le territoire : les demandeurs d'asile, les membres de la famille de ceux qui ont introduit une demande d'asile, les mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Malheureusement, même si tout tend à prouver que le volontariat offre une bulle d'espoir et une bouffée d'air aux nouveaux arrivants, en ce qu'il contribue au sentiment d'utilité et favorise l'intégration sociale, le volontariat des personnes sans titre de séjour n'est en fait couvert par aucun texte de loi, à moins d'être requalifié par l'inspection sociale en travail (avec des risques de sanction, d'incarcération et d'expulsion). En l'absence de législation ou de jurisprudence sur le volontariat des sans-papiers, chaque association se retrouvera face à des choix difficiles à assumer, mais éthiquement et humainement nécessaires : Pourquoi les sans-papiers n'auraient-ils pas le droit de s'engager comme tout un chacun ?

Action et information au service de la migration

C'est dans son ADN, le Conseil Jeunesse et Développement promeut l'interculturalité et le vivre ensemble à travers des activités et des projets portés par des jeunes d'horizons différents. On y trouve des personnes de nombreuses origines géographiques, sociales, économiques, etc. C'est donc naturellement qu'une série de projets de rencontre, d'animation et de sensibilisation sont consacrés à briser les barrières entre migrants et jeunes.

Migration, au-delà des préjugés

Pour faciliter sa compréhension du monde, l'humain simplifie, catégorise et trie. Cette tendance est naturelle mais peut se révéler dangereuse lorsque les stéréotypes se muent en préjugés. Dans l'histoire, les étrangers et les migrants en ont souvent fait les frais. En 2015, le rejet croissant, voire la haine, envers les réfugiés et le battage médiatique autour de ce qui fut appelé la crise des migrants furent aussi le point de départ de nombreuses initiatives visant à briser ces stéréotypes. Décidée à agir contre ces représentations destructrices, une équipe de volontaires du CJD et d'ULB Engagée a lancé l'initiative « Migration, au-delà des préjugés ».

Les porteurs du projet ont joint l'expertise scientifique de l'ULB aux aptitudes pédagogiques du CJD. Afin de créer un dialogue avec la jeunesse sur la migration, quatre animations ont été créées. Chacune a pour porte d'entrée un cliché que l'on peut entendre régulièrement dans les discours anti-migrants : « Ils n'ont pas le droit d'être là », « Ils vont nous envahir », « Ils vont islamiser l'Europe » et « Ils ne vont pas s'intégrer ». Les volontaires ont ensuite présenté ces animations au sein de classes et de groupes de jeunes. L'objectif est que les jeunes comprennent le point de vue des

migrants grâce à la pédagogie active, acquièrent des outils de mise en perspective des préjugés et développent un regard plus critique sur des problématiques qui les concernent, mais à propos desquelles ils sont parfois peu informés ou mobilisés.

Afin de garder une trace de ce matériel pédagogique et de toucher un public plus large que ce que le projet peut assumer, « Migration, au-delà des préjugés » a depuis accouché d'une plateforme en ligne. Particulièrement interactive, elle propose dans un premier temps de (re)découvrir les notions de stéréotype, de préjugé et de discrimination à travers quelques brèves explications sociologiques et psychologiques. Les chapitres suivants abordent chacun l'un des clichés cités plus haut. L'ensemble est très facile d'accès grâce à la clarté et la diversité de ses supports et également largement documenté. On y trouve des témoignages de migrants, des faits déchiffrés par des spécialistes, des approfondissements de notions, etc.

« Migration, au-delà des préjugés » cherche maintenant à pérenniser les partenariats établis avec les classes et les groupes de jeunes qui profitent des animations depuis plusieurs années désormais.

Plus d'infos ?

www.migration-prejuges.eu

Ambassadeur interculturel

Les volontaires de l'initiative Ambassadeur interculturel ont joint « l'utile à l'utile ». Ils ont proposé à des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) de participer à leur projet de lutte contre les préjugés et la discrimination dans la région de Namur. Après avoir participé à une formation sur le discours inclusif dispensée par le Centre d'Action Interculturel, ces jeunes belges et MENA, continuent d'organiser des rencontres pour s'ouvrir à la diversité et provoquer l'échange. Prenant des formes variées d'expression culturelle, comme la création d'un rap ou d'une expo photo, ces rencontres ont aussi pour but de renforcer l'autonomie des MENA. Le projet aboutira à une présentation de leurs créations au jeune public namurois.

Animation coopérative au centre Fedasil de Woluwe-Saint-Pierre

Une réalité qu'à tendance à occulter le vocable « migrants » est la diversité des personnes qu'il englobe. Dans les centres où certains d'entre eux sont accueillis, on retrouve souvent une foule changeante et très hétéroclite, avec bon nombre de nationalités, de langues et de cultures différentes. L'initiative animation coopérative du CJD consiste à proposer chaque semaine aux jeunes arrivants des centres Fedasil une série d'activités ludiques. Souvent coopératives, leurs règles sont toujours assez évidentes pour pouvoir être transmises par le non-verbal. Leur but est de permettre aux MENA - qui vivent ensemble dans le centre mais ne se comprennent pas toujours, faute d'une langue commune - de passer un bon moment et de créer du lien en s'amusant. Les volontaires du CJD sont également à l'origine de plusieurs événements exceptionnels liés à cette initiative, comme des olympiades remplies de défis sportifs ou une série de challenges réalisables en pé-



riode de Covid, dont le résultat est visible sur l'Instagram du CJD.

Animation belgrade

Les animations proposées toutes les deux semaines au centre Croix Rouge de Belgrade fonctionnent sur le même principe qu'au Centre Fedasil de Woluwe. Des volontaires du CJD viennent proposer des activités ludiques aux migrants, qu'ils soient jeunes ou adultes cette fois. L'objectif étant toujours de passer un moment de détente et de partage. La nature des services proposés par le centre Croix Rouge divergeant légèrement d'un centre Fedasil, les volontaires sont amenés à recroiser les mêmes bénéficiaires d'une séance à l'autre, l'occasion de tisser des liens entre personnes et entre communautés.

Renqu'art

Pour surmonter les barrières, quoi de mieux que des ponts ? C'est ce que les volontaires du CJD aspirent à créer à travers leur projet Renqu'Art. Ce projet propose un espace de rencontre à travers l'expression créative. Régulièrement, il réunit des artistes ou non-artistes, belges ou étrangers, amateurs ou confirmés, mais ayant toujours un lien fort avec le thème de la migration, soit parce qu'ils l'ont vécue, soit parce que la thématique les touche. Il leur est

proposé de s'exprimer, d'échanger et de créer sur ce thème, la création individuelle se nourrissant de l'expérience collective. Les volontaires du CJD y proposent certaines techniques spécifiques et certains angles d'approche, mais c'est toujours la liberté créatrice et la diversité qui est encouragée.

Plus d'infos ?

www.levolontariat.be/recit-renquart

Polarikwa

Petit dernier dans la famille des projets du CJD : Polarikwa. Son nom n'est pas anodin puisque le projet donnera la parole à des personnes ayant des avis polarisés et divergents sur la migration. Pour ou contre, chacun aura l'occasion d'exprimer sa conception. Avec des techniques d'écoute active, Polarikwa propose à l'auditeur de se placer du côté de l'émotion, d'écouter sans chercher à juger et d'adopter une posture empathique. Dans un environnement bienveillant et autour d'une activité choisie par lui-même, l'interviewé répondra à des questions sur son parcours et son expérience de la migration, avant d'exprimer son avis sur le sujet. Le résultat des interviews sera disponible sur la chaîne Youtube du CJD et sera accompagné de contenu théorique sur l'écoute active.

Victor Valet
CJC

Les ressources de la PFV

Pour la Plateforme Francophone du Volontariat, « prendre goût à la diversité des volontaires » et refléter la mixité croissante de nos sociétés sont des enjeux fondamentaux. Les demandeurs d'asile, et toute personne issue de l'immigration en particulier, devraient bénéficier de l'opportunité de profiter du volontariat grâce à l'action des associations pour qui cette inclusion constitue aussi un atout indéniable : elles augmentent leurs savoirs et compétences, participent à la cohésion sociale locale, peuvent bénéficier d'un regard neuf sur leurs pratiques... Mais cette « interculturalité » peut néanmoins apporter son lot de difficultés au quotidien, et générer des craintes et des questionnements. C'est pourquoi la PFV propose sur son site une série d'outils et d'articles qui permettent de déconstruire certains aprioris et regorgent d'idées pratiques pour passer à l'action. Le 15 mai dernier, la PFV a également organisé un séminaire virtuel pour permettre aux associations réunies d'échanger et de réfléchir à l'intérêt de donner une place aux nouveaux arrivants dans le volontariat, de rencontrer des acteurs de l'accueil et de l'intégration, et de partager des idées et des outils. L'occasion pour l'équipe du Phylactère de glaner dans les supports de la PFV quelques réponses aux questions, envies et craintes que pourrait légitimement avoir toute association tentée par l'aventure.

Comment entrer en contact avec de nouveaux arrivants ?

Dans son outil « Votre association recherche des volontaires ? », les partenaires incontournables que mentionne la PFV sont entre autres les centres régionaux d'intégration en Wallonie (CRI) et les bureaux d'accueil pour primo-arrivants à Bruxelles (BAPA). Cet outil donne également des pistes à ceux qui se demanderaient entre autres comment faire si leur équipe n'est pas familière aux différences culturelles.

Plus d'infos : www.levolontariat.be

Comment faciliter le volontariat des demandeurs d'asile ?

Informar les demandeurs d'asile sur le volontariat, amorcer des entretiens avec le candidat bénévole et préparer les demandeurs d'asile fait partie des conseils répertoriés dans « la Check-list : étapes et points d'attention pour la facilitation du volontariat des demandeurs d'asile ».

Plus d'infos : www.levolontariat.be

Envie de creuser les atouts de l'inclusion de volontaires divers ?

Consultez l'outil « Enjeux et intérêts de l'inclusion de volontaires divers pour les associations ».

Plus d'infos : www.levolontariat.be

Comment faire si la personne ne maîtrise pas le français ?

Il existe une foule de stratégies pour soutenir la communication avec un volontaire qui ne parlerait pas français, tel que le recours à des gestes et/ou à des dessins. La PFV propose une [Toolbox](#) communication interculturelle dans le volontariat dans laquelle se trouvent des imagiers, des outils d'écriture pour tous, des outils de traduction ainsi que des outils d'animation pour des non-francophones. Et pour soutenir les associations qui souhaitent aborder le volontariat avec des personnes récemment installées en Belgique, la PFV met également à disposition un dépliant disponible en [neuf langues](#). Ce dernier permettra notamment aux associations d'anticiper les questions du futur volontaire et pourra servir de support écrit lors d'éventuelles séances d'information.

Plus d'infos : www.levolontariat.be

Envie de vous inspirer grâce à l'expérience de volontaires et à l'expertise d'associations ?

La PFV vous propose de découvrir les [témoignages](#) de volontaires divers dans un article sur son site et d'explorer les parcours d'associations et personnes ressources qui facilitent le volontariat de nouveaux arrivants.

Plus d'infos : www.levolontariat.be

Tous les outils sont disponibles sur le site de la Plateforme Francophone du Volontariat !

Émilie Quenon
CJC

MigratieMuseumMigration

En passant rue des Ateliers, à Molenbeek, on tombe inévitablement sur des groupes de jeunes en train de discuter tranquillement. À quelques pas d'eux se situe le Foyer, lieu de rencontre, de cohésion, d'initiatives socio-culturelles. Sa diversité est l'un de ses plus grands atouts.

Travailleurs, volontaires et bénéficiaires s'y croisent depuis plus de 50 ans, tous âges, origines, nationalités et genres confondus. En 2016, pour ses 50 ans d'existence, il a été décidé de garder une trace matérielle de cette diversité en compilant les témoignages de migrants passés par le Foyer à un moment ou l'autre de leur parcours. Ces témoignages ont été recueillis parfois pendant plusieurs heures, condensés en maximum 2400 caractères et juxtaposés à des objets personnels illustrant le parcours de ces personnes. Puis, par volonté de contextualiser et d'exposer ces parcours au public, la somme des témoignages s'est muée en musée en octobre 2019, le MigratieMuseumMigration.

L'idée de diversité est dans la nature même du musée. On la retrouve depuis son nom multilingue jusqu'aux parcours qu'il présente, en passant par la personne qui nous accueille lorsqu'on y pénètre : Arve est norvégien, habite à Bruxelles, et parle, entre autres, le néerlandais et le français. La première partie du musée présente une fresque retraçant le point de vue historique des migrations bruxelloises en vis-à-vis de planches évoquant les parcours de migrants – au sens le plus large du terme, une vélo éducatrice y côtoie une professeure de l'ULB ou encore un électricien de la STIB – passés par le Foyer. On y trouve également des outils interactifs, avec toujours comme point de mire cette double approche factuelle : chiffrée et sociologique d'une part, personnelle et intime d'autre part. La deuxième partie du musée met l'accent sur des œuvres d'art traitant des migrations. La découverte de celles-ci lors de l'entrée à l'étage supérieur est un moment particulièrement prenant de la visite. Ces œuvres sont créées par des migrants, ou des personnes ayant un lien émotionnel fort avec la migration, et expriment le plus souvent la détresse face à l'intolérance du monde moderne et de ses frontières dures.

Le public, lui aussi, est varié. Et le musée identifie plusieurs objectifs par rapport à celui-ci. Il donne l'occasion aux jeunes issus de migrations précédentes d'éveiller leur curiosité et de créer le dialogue autour de leurs origines. Il crée des ponts entre les communautés et leur propose de dépasser les représentations mentales dénigrantes de leurs voisins. Enfin, il casse les stéréotypes liés à Molenbeek en montrant que sa diversité est sa plus grande richesse. Prochainement, le musée accueillera des expositions thématiques montées par des associations partenaires, mais aussi une exposition concernant les principales routes de migrations réalisée par le Musée et une salle de cinéma présentant des mini-films d'archives sur Molenbeek.

En résumé, l'endroit est idéal pour redécouvrir le tissu humain qui compose la société bruxelloise et se débarrasser de ses idées préconçues sur la migration. Celle qui fait de Bruxelles ce qu'elle est aujourd'hui : une ville riche de sa diversité.

www.migratiemuseummigration.be

Victor Valet
CJC





NIEUWKOMERS UIT POLEN, ROEMENIE EN BULGARIË

Als u een groot deel van uw leven in Polen, Roemenië of Bulgarië heeft geleefd, dan weet u dat de levenswijze daar anders is dan hier. Het is niet gemakkelijk om in ons land te komen en te wonen. Het is niet gemakkelijk om in ons land te komen en te wonen. Het is niet gemakkelijk om in ons land te komen en te wonen.

LE NOMBRE DE DEMANDES DE VUE ET D'ENTRÉE EN FRANCE

Le nombre de demandes de visa et d'entrée en France a augmenté de manière significative ces dernières années. Cela est dû à une augmentation de la population et à une augmentation de la demande de travail.

NOUVEAUX ARRIVANTS DE POLOGNE, DE ROUMANIE ET DE BULGARIE

Ces personnes ont souvent des difficultés à s'intégrer dans notre société. Elles ont souvent des difficultés à trouver du travail et à apprendre la langue française. Elles ont souvent des difficultés à trouver du travail et à apprendre la langue française.

LE NOMBRE DE DEMANDES DE VUE ET D'ENTRÉE EN FRANCE

Le nombre de demandes de visa et d'entrée en France a augmenté de manière significative ces dernières années. Cela est dû à une augmentation de la population et à une augmentation de la demande de travail.



ALI	2977
THOMAS	2930
LAIN	3129
AM	3190
TRICK	3230
VIER	3258
C	3608
EL	3897
AS	3910
3914	
4122	
117	
MARTINE	2579
LAURA	2579
NADIA	2581
SOPHIE	2697
ISABELLE	2736
NICOLE	2777
JACQUELINE	2894
MONIQUE	2990
ANNE	4667
NATHALIE	3209
SARAH	3600

L'envol des Frontières

Lors de la décennie qui s'achève, on a indéniablement assisté à une libération de la parole raciste. Des réseaux sociaux aux discours de notre « ministre de la migration » pendant quatre années, Theo Francken, le racisme décomplexé prend de l'ampleur et la voix de ceux qui le portent va croissant. Face à ces constats, de nombreuses initiatives se dressent pour briser l'image négative collée à tort à la migration, et aider les personnes qui en font les frais quotidiennement. Parmi ces initiatives, L'Envol des Frontières.

L'ENVOL
DES
FRONTIÈRES

Depuis 2017, cette association se bat contre les préjugés et le rejet des migrants. L'idée de base : créer un espace dédié au thème de la migration qui réunirait contenus accessibles au public et acteurs du secteur associatif. Si à ce jour l'association n'a pas trouvé de pied à terre définitif, elle n'est pas restée les bras croisés pour autant. Son pôle culturel a pour vocation de donner au public des informations solides autour de la migration, de rendre un contexte social et historique au phénomène, et de créer du dialogue à son sujet. Ciné-débat, expositions, conférences, concerts, cours de danse, les activités culturelles organisées par l'Envol depuis sa création peuvent prendre n'importe quelle forme tant qu'elles suscitent la curiosité, l'ouverture et l'engagement. Ces activités ont pour le moment lieu chez des partenaires comme l'ULB ou PointCulture. Parallèlement, son pôle associatif est développé avec pour ambition de renforcer la collaboration entre les associations dont l'action contribue à l'accueil des migrants et la lutte contre les préjugés et la discrimination. À terme, il devrait prendre la forme de locaux où les associations pourraient bénéficier d'espaces de travail, mutualiser leurs ressources et développer des projets communs. Enfin, un pôle recherche fait partie des ambitions à moyen terme. Il centraliserait et donnerait accès à une série de ressources scientifiques sur les migrations.

L'Envol des Frontières a recensé près d'une centaine d'acteurs du secteur. Les volontaires de l'Envol ambitionnent de contribuer au renforcement du secteur. Cela passe notamment par leur mission de favoriser l'engagement, qu'ils accomplissent en orientant les visiteurs qui souhaitent donner une partie de leur temps et de leur énergie vers les associations qui pourraient leur correspondre.

Récemment, la crise sanitaire a mis un coup au développement de l'Envol, mais les volontaires ont su faire preuve de résilience. Touchés par

l'urgence sociale des sans-papiers en temps de confinement, les volontaires ont décidé de réorienter temporairement leur action et leur communication au bénéfice de ces derniers. Mobilisation sur les réseaux et aide au quotidien ont alors remplacé leurs projets au long cours.

La situation se stabilisant, les projets redémarrent. C'est notamment le cas d'une plateforme en ligne qui verra le jour très bientôt et répertoriera les associations actives dans l'aide aux migrants et la lutte contre les préjugés. Le grand public y trouvera des pistes pour s'engager pour la cause des migrants. Les acteurs du secteur associatif, en grande partie constitué de petites structures avec peu de moyens, auront l'occasion de trouver des projets similaires aux leurs et de créer et renforcer des collaborations. Enfin, les migrants pourront y trouver de l'aide ou des services difficilement accessibles dans leur quotidien, comme du soutien administratif, des conseils juridiques ou même des animations culturelles. D'autres activités verront le jour prochainement. Une exposition au Point Culture de Bruxelles démarrera au mois de novembre. L'occasion pour les visiteurs de remettre leurs stéréotypes en question, et, si le contexte sanitaire le permet, d'en discuter en groupes ou d'assister à des projections de films pour creuser ces questions.

La pérennisation du projet devrait passer par l'implantation dans un local qui les doterait d'un espace physique permettant d'accueillir leurs partenaires. Enfin, à travers son pôle associatif, l'Envol des Frontières ambitionne aussi de jouer un rôle fédérateur au sein de son secteur. De notre côté, on souhaite longue vie à l'Envol des Frontières, acteur nécessaire d'ouverture et de solidarité.

www.envoldesfrontieres.org

www.facebook.com/envoldesfrontieres

Victor Valet

CJC

EGO-LOGIQUE, confinement et travail identitaire

Se redéfinir

Boulevrés dans notre quotidien suite au confinement des jeunes avec qui nous travaillons, nous avons décidé de mettre à profit ce « contretemps », et de travailler dans une démarche positive, constructive et engagée vers l'avenir. Nous avons parcouru et redéfini ce qui nous caractérise en tant qu'OJ ; la création d'espaces d'émancipation créative, la constitution de communautés de valeurs, le renforcement de l'engagement des jeunes envers une société plus juste, solidaire et respectueuse de l'environnement... le tout dynamisé et encadré par les théories du développement et de l'engagement moral que nous nous approprions depuis maintenant six ans.

Améliorer notre identité dans le paysage « jeunesse »

De tels questionnements nous ont amenés à nous pencher sur des réflexions identitaires, et sur ce qui fait notre particularité auprès des jeunes. Le résultat, c'est une refonte de nos plateformes en ligne (site web, Facebook, Instagram, YouTube), une nouvelle charte graphique et la rédaction cet été d'un manifeste suite à la consultation des acteurs déconfinés rencontrés sur notre chemin !

Envie d'en savoir plus ? De participer avec ton OJ à la rédaction de notre manifeste et d'y adhérer ? Visitez notre site qui fait peau neuve et retrouvez-nous sur nos différents réseaux :



www.ego-logique.org



Young Creative Citizens by Ego-logique



@youngcreativescitizens

*Lucie Desaubies et Violette Grégoire
Ego-Logique*

Sauce à part ça, tout va bien.

EN ATTENDANT LE REBOND (ce n'est pas du Beckett, mais presque.)

Acte Premier. Ils sont tous là. Prêts. Unis par leurs regards. Liés par un projet, par l'envie commune de réunir lors d'un événement festif des artistes praticiens et des personnes ayant une pratique artistique dans le cadre d'ateliers au sein du Centre de Réadaptation Fonctionnel de Mons - impulso. Les exposer au même titre, au même public, à la même lumière. Mise en scène.

Ça fourmille. Dernières semaines avant la grande première, 4 avril. Casting bouclé. Scénographie faite. Retour de chez l'imprimeur, les affiches sont prêtes. Prêtes à être placardées dans les rues, les bars. Y a plus qu'à investir le théâtre, Le Lac. Les artistes performeurs, plasticiens... sont prêts. On y va. Tout le monde à sa place. Derniers détails. - Un bruit de fond... De plus en plus présent. Qu'est-ce que c'est ? Fracas ! Le rideau tombe avant de s'être levé. Projecteur tourné. Une vedette s'est invitée. Occupe toute la scène. Mondiale, elle est escortée d'un cortège de mesures. Celle qu'on n'attendait pas. Covid.

Entracte. On fait le point sur ce qu'il vient de se produire. Faire avec. Incertitudes. On revoit la programmation. On reprend le casting en fonction de la disponibilité des différents acteurs. Sauve les meubles. Sauve le budget. Sauve les affiches. Pause estivale. Chaleur... Blop, Blop. Sauce en suspens...

Acte Deuxième. On la refait ? Rendez-vous le 14 Novembre 2020 à Le Lac (36 Rue de Witte de Haelen 1000 Bruxelles).

À suivre...



www.facebook.com/sauceapartfest/



www.instagram.com/sauceapartfesti

*Astrid Adam
Volontaire du projet Sauce à Part - CJD*

Comme un ballon, il faut rebondir !

Du jour au lendemain, tout s'est arrêté. Pendant une longue période, les travailleurs des Stations de Plein Air du Parc Parmentier ont dû, à contrecœur, se passer de leur cadre naturel avec une dynamique d'équipe et une atmosphère de travail propice à la rencontre de l'autre, au contact humain, au développement et à l'épanouissement de l'enfant. À la place, ils sont restés confinés dans un espace familial restreint où la vie familiale, personnelle et professionnelle ont dû apprendre à cohabiter ensemble.

Nous n'avons pas perdu de vue nos objectifs et avons mis à profit ce temps d'arrêt, au cours duquel notre capacité de travail a été diminuée par la distanciation sociale et physique, pour être productifs dans différentes tâches afin d'être prêts le jour de notre retour au Parc Parmentier. Cependant, bien plus que dans notre quotidien habituel, nous nous sommes rapprochés au sein de l'équipe interne, avons découvert davantage sur les uns et les autres et surtout nous sommes plus solidaires que jamais.

Pendant cette période spéciale qui a été difficile pour tous, nous n'avons pas oublié les enfants accueillis au sein des Stations de Plein Air. C'est pour cela que l'équipe a créé un groupe sur WhatsApp avec la participation des parents et chaque jour, les animateurs ont proposé des activités, des jeux et des défis pour le plus grand bonheur des parents... et surtout des enfants !

En avril, pour rappeler aux familles que nous pensons à eux, nous avons soigneusement préparé et envoyé des colis « spécial Pâques » qui contenaient diverses activités avec du matériel, des jeux de société et bien sûr, des œufs de Pâques !

Deux mois plus tard, l'été approche à grands pas... Qui ne voudrait pas reprendre sa routine ? Personne ! Lorsque le protocole tant attendu est arrivé, nous avons mobilisé toute notre

créativité pour construire notre propre recette de centre de vacances. Mais quelle est donc cette recette, me diriez-vous ? Il vous faut : 2 cuillères à soupe de lavage de mains, 1 kg de masques, 2 bulles de contact, des zones d'activités préétablies pour la coexistence de ces 2 bulles, des ingrédients magiques (les enfants et les jeunes) ne dépassant pas la température de 38°, des ustensiles prêts et d'attaque (les animateurs) pour s'occuper des ingrédients magiques et bien évidemment, un

espace de travail propre, organisé et désinfecté et la magie s'opère d'elle-même. Grâce à cette recette, le Covid-19 n'a pas réussi à nous empêcher de rencontrer des animateurs avec une envie débordante d'animer et d'accueillir de 70 à 80 enfants par jour, en privilégiant l'accès à ceux issus de milieux défavorisés qui pouvaient nous rejoindre en autocar depuis la commune d'Anderlecht pour ainsi ensemble, vivre des stages de vacances sur le thème « donjons et dragons ». À la fin de cet été 2020, des œufs de dragons ont été retrouvés, une princesse a été rencontrée, une potion magique a été créée et le royaume d'Arc-En-Terre a même été sauvé !



Tout ce travail collectif ne verrait jamais le jour sans ces enfants et ces jeunes car ce sont tout simplement notre raison d'exister, notre motivation.

En ce début de mois de septembre, les ateliers extrascolaires reprennent avec une toute nouvelle dynamique d'animation et nous nous sommes activement remis dans la préparation de la formation au brevet d'animateur et d'animatrice de centre de vacances prévue à la période de Toussaint. Cependant, nous sommes encore inquiets concernant les séjours scolaires qui restent le secteur le plus touché par cette situation et nous avons hâte de pouvoir rencontrer de nouvelles classes venant de divers endroits de la Belgique ou d'autres pays.

*Alexandrie Vanderpoel
Parc Parmentier*

IMPACT COVID // ENQUÊTE

En tant que fédération, le CJC se doit d'être au plus près de la réalité de ses membres. Il nous a donc paru impératif de les consulter afin de mesurer l'impact du coronavirus sur leurs activités. Nous lançons donc une enquête auprès de nos membres en octobre. Grâce à celle-ci, nous pourrions ajuster notre offre aux besoins qui ont pu émerger de la crise, mais nous pourrions également défendre cette réalité au niveau politique.

LABY // FORMATIONS

Le CJC propose un nouveau programme de formations 2020-2021. Organisées en collaboration avec Résonance, les formations du CJC sont destinées aux cadres, permanents et volontaires des organisations membres du CJC. Ces formations ont pour objectif d'aiguiller les équipes d'animation des associations dans leur travail et de leur faire découvrir les spécificités du secteur de la Jeunesse. Développement de nouvelles compétences, rencontres et partages d'expériences constituent les maîtres mots des formations LABY du CJC. Nos prochaines formations sont la LABY Art de la négociation le 10 et 18 novembre, et la LABY Secteur J : les financements de projets le 3 et 9 décembre.

Plus d'informations : cjc.be/-Formations

LE MUSEE DU CAPITALISME REVIENT // ÉVÉNEMENT

L'asbl Musée du Capitalisme, qui propose une exposition itinérante interactive sur le système économique, vous donne rendez-vous du 16 octobre au 18 décembre dans l'ancienne caserne de gendarmerie Fritz Toussaint à Ixelles. Pour rappel, ce musée itinérant aborde des thèmes comme l'alimentation, la santé, la culture, la consommation ou la finance afin de vulgariser le fonctionnement du système économique et de promouvoir une citoyenneté active. Cette exposition est ouverte à tous publics dès 15 ans.

Plus d'informations : Réservation obligatoire minimum 2 semaines avant la visite par mail (de préférence) :

visite@museeducapitalisme.org ou par téléphone : 0472 51 24 84.

L'info autrement



TOP

Cet été, 95 574 jeunes ont participé aux camps francophones. Sur les 2535 camps, 263 procédures Covid ont été mises en place, et seuls 19 cas positifs ont été détectés, ce qui ne représente que 0,02 % des participants. Nous ne pouvons que féliciter toutes les associations de jeunesse qui ont fait un travail remarquable de prévention et d'organisation.



FLOPS

Le camp de Moria, le plus grand camp de réfugiés d'Europe a pris feu la nuit du 8 au 9 septembre. Plus de 12.000 migrants se retrouvent sans-abris. Le ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Mass, demande aux pays de l'Union européenne de les prendre en charge avec une répartition équitable. Dans un premier temps, la Commission européenne a annoncé le transfert de 400 mineurs étrangers non accompagnés vers la Grèce continentale.

Fédération d'Organisations de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) regroupe 25 associations œuvrant dans le domaine de la Jeunesse.



CONTACT
 Conseil de la Jeunesse Catholique
 Rue des Drapiers 25
 1050 Ixelles
 02 230 32 83
 cjc@cjc.be
 www.cjc.be

Pour suivre l'actualité des Organisations de Jeunesse, rendez-vous sur la plate-forme

ORGANISATIONS DE JEUNESSE.be
 Plate-forme associative des Organisations de Jeunesse

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne et de la Région Bruxelles-Capitale.